Notre biosphère
Parc naturel régional de Brière

À la découverte de la Biodiversité de

Sainte-Reine-de-Bretagne

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

parc-naturel-briere.com

Avant propos

MICHEL PERRAIS,
MAIRE DE SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE

En 2021, la commune de Sainte-Reine-de-Bretagne a saisi l'opportunité de rejoindre le groupe des communes engagées dans la réalisation d'un atlas communal de la biodiversité. Bien que cette démarche ne puisse être exhaustive en termes de découvertes d'espèces animales et végétales, elle souligne une volonté de rechercher et de s'approprier la connaissance de ce milieu à la richesse toute particulière qui nous entoure.

Notre commune a la chance de disposer d'un patrimoine remarquable et reconnu puisque certains secteurs sont classés en secteur Natura 2000. C'est le cas notamment du village de l'Organais qui abrite une lande fraîche méridionale désignée comme habitat d'intérêt communautaire au titre de la directive habitat.

Elle est également inscrite comme site à intérêts particuliers dans le docob (document d'objectifs de la Grande Brière Mottière). En partenariat avec le Parc de Brière, la commune s'est intéressée plus particulièrement à ce secteur ces dernières années en réalisant des travaux de restauration de cette lande méridionale.

Les zones humides sont également très présentes en divers espaces de notre territoire, elles constituent un vivier indispensable à la préservation des espèces, qu'elles soient animales, végétales. Force est de constater que certaines espèces que nous avions l'habitude de rencontrer autrefois lors de nos promenades à travers la campagne, si elles n'ont pas totalement disparu, sont devenues beaucoup plus rares.

Cet outil que constitue l'atlas de la biodiversité sera une base documentaire très intéressante et permettra de délimiter en connaissance de cause les espaces à préserver dans les futurs documents d'urbanisme.

Bonne lecture,

ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Sainte-Reine-de-Bretagne a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de Sainte-Reine-de-Bretagne.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3 000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Sainte-Reine-de-Bretagne résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, Saint-Nazaire Agglo, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 245 ayant été observées à Sainte-Reine-de-Bretagne en 2021-2023, la présence de roselières accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos prairies et de nos landes qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

1 257 Observations

en 2021-2023

Sources : PnrB, BDORTHO IGN

Réalisation : PNRB, 2023

0 1 2 km

Notre biosphère

Données historiques avant ABC

Données ABC 2021-2023

1 129 ha
habitats naturels

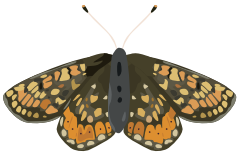

51
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

21
espèces de libellules
(60 dans le département)

30
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de Sainte-Reine-de-Bretagne en chiffres

12
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

69
espèces d'oiseaux nicheurs
(421 dans le département)

2
espèces de reptiles
(10 dans le département)

6
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

© P.Trécul / Orvet fragile

Prairies

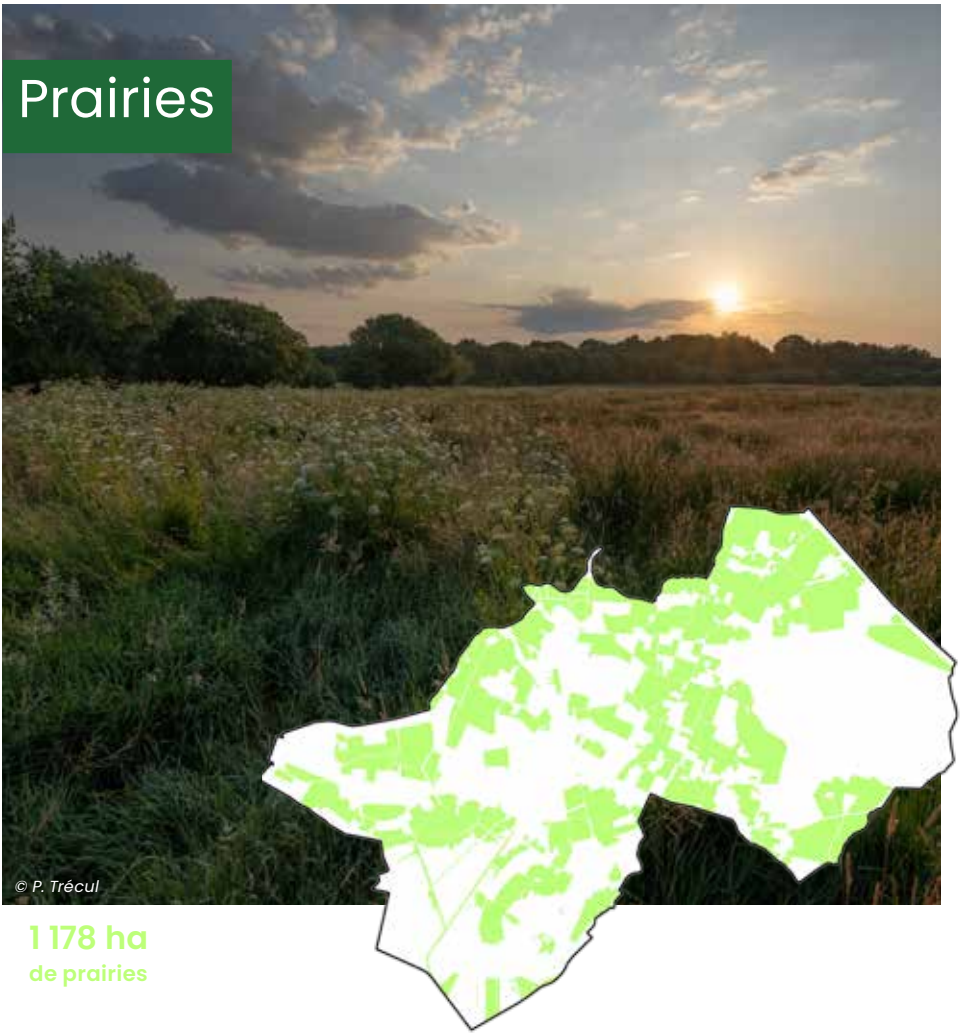

© P. Trécul

1 178 ha
de prairies

Inondées une grande partie de l'hiver et du printemps, les prairies humides sont localisées dans les marais et aux abords des cours d'eau. Elles présentent une végétation herbacée assez basse et joue plusieurs rôles fonctionnels (épuratoire, hydraulique…) importants pour le territoire. Les prairies sèches ou mésophiles, entretenues grâce à l'activité agricole (pâturage ou fauche), abritent une végétation herbacée variable en fonction de la fertilité du sol. Ces prairies peuvent abriter de nombreuses plantes rares et menacées et constituent, avec les haies qui les bordent, un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux et insectes.

© P.Trécul

TRITON MARBRÉ

Le Triton marbré, comme toutes les autres espèces d'amphibiens, a deux vies : aquatique pour la reproduction et le développement des larves (environ 3 mois), puis terrestre lorsqu'il est adulte. Une partie de l'année, il fréquente alors les eaux stagnantes pourvues de végétation où il y déposera ses œufs. Il est capable de parcourir jusqu'à 2 km pour passer d'un milieu de vie à l'autre, à travers prairies, haies bocagères, boisements, fossés…

© P.Trécul

CRIQUET ENSANGLANTÉ

Reconnaissable à son « tsic, tsic » qu'il produit lors de la stridulation, le criquet ensanglanté est une espèce caractéristique des marais à végétation dense. Ce bruit s'apparentant à un craquement d'allumette ne permet aucune confusion avec d'autres criquets. S'il est menacé dans certaines régions, c'est une espèce très commune en Brière où les zones humides sont particulièrement présentes.

© P.Trécul

ORCHIS À FLEURS LÂCHES

Elle est caractéristique des prairies naturelles humides exploitées de manière extensive par fauche ou pâturage. Cette orchidée fleurit généralement en mai et présente des fleurs violettes à pourpre groupées en une longue inflorescence lâche. Elle attire les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles et bourdons, en produisant du nectar.

©P.Trécul

VERDIER D'EUROPE

Cet oiseau trapu est typique d'un bocage préservé, mais est aussi visible dans les parcs et les jardins. Sa couleur vert olive ne permet pas de le confondre avec d'autres espèces. Si l'espèce se porte généralement bien en Europe, ce n'est pas le cas en France où elle décline depuis quelques dizaines d'années. Les produits chimiques utilisés en agriculture seraient un des facteurs du déclin de ce passereau granivore.

Landes et tourbières

© P.trécul

5 ha
de landes et tourbières

Les landes sont présentes sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont caractérisées par des formations ligneuses basses constituées d'ajoncs et de bruyères. Quant aux tourbières, elles sont caractérisées par un sol gorgé d'eau tout au long de l'année. Ce milieu anoxique empêche la décomposition de la matière organique, générant ainsi de la tourbe. Les tourbières sont des milieux remarquables qu'on peut retrouver au Nord-Est de la commune.

©A. Larbouillat

ORCHIS TACHETÉ

L'Orchis tachetée est une orchidée à la beauté remarquable. En effet, ses fleurs peuvent être roses ou blanches et sont ornées de dessins pourprés. Pouvant atteindre une hauteur entre 20 et 60 cm, cette fleur s'observe dans les milieux oligotrophes (i.e. pauvres en nutriments) comme les prairies ou les landes. Comme la majorité des orchidées, l'Orchis tachetée est protégée en France.

© P.Trécul

MIROIR

Le Miroir appartient à la famille des Hespéries et est inféodé aux landes humides. Il a besoin de sa plante hôte pour se reproduire : la Molinie bleue. En effet, les chenilles se nourrissent de cette plante et l'utilisent comme refuge pour hiberner. La période la plus favorable pour observer ce petit papillon et fin juin-début juillet en Loire-Atlantique. Comme tous les papillons spécifiques d'un milieu, le Miroir est menacé par la fragmentation du paysage et la destruction de ses habitats.

© P.Trécul

LÉZARD À DEUX RAIES

Lézard de grande taille, pouvant atteindre jusqu'à 35 cm, il affectionne les végétations buissonnantes et bien ensoleillées comme les lisières de bois ou les haies bocagères bordant prairies et cultures. Il s'expose régulièrement au soleil dans la journée pour réguler sa température. Le mâle arbore des couleurs vives, bleutées à la gorge en période de reproduction, et vertes le reste du temps. Les femelles, vertes ou brunes, se distinguent autrement par deux raies claires le long de leur corps.

©P.Trécul

DROSERA À FEUILLES RONDES

Inféodée aux tourbières pauvres en nutriments, cette petite plante carnivore présente des feuilles couvertes de cils glanduleux. Ceux-ci collent et digèrent des petits insectes, fournissant à la plante les nutriments nécessaires. Du fait de la régression des tourbières qui l'abritent, l'espèce est en raréfaction à l'échelle nationale.

Roselières

© A.Petit

171 ha
de roselières

Elles se développent sur les rives des plans d'eau et des canaux ainsi que dans les marais soumis à des inondations prolongées. Ces végétations sont dominées par des plantes hélophytes (i.e. qui vit les pieds dans l'eau) telles que le Roseau commun, la Baldingère faux-roseau ou la Marisque. Elles forment des formations denses qui servent d'abri à de nombreux oiseaux tels que le Bruant des roseaux.

©M.Marquet

ROSEAU COMMUN

Le Roseau commun peut atteindre deux mètres de haut et vit en groupes très serrés qui forment les roselières, appelées encore phragmitaies. Ses racines, ou rhizome, sont très développées et peuvent atteindre les 15 mètres de long. Elles lui permettent de retenir les particules de vase et de coloniser les canaux ou les prairies humides non pâturées.

© P.Trécul

BUSARD DES ROSEAUX

Le Busard des roseaux est un rapace qui s'observe dans les roselières et les typhaies, où la végétation dense lui permet de surprendre ses proies. Son alimentation est principalement constituée de petits animaux comme les rongeurs, les oiseaux ou encore des grenouilles. Il va former un couple pour la période de reproduction et niche au sol à partir d'avril. Les deux parents s'occupent des jeunes jusqu'à leur envol, un mois après l'éclosion.

©P.Trécul

CONOCÉPHALE DES ROSEAUX

Cet insecte orthoptère (de la famille des criquets et sauterelles) fréquente uniquement les zones humides. On le trouve le plus souvent le long des ruisseaux ou dans les prairies humides, au cœur de massifs de joncs ou de roseaux. Les femelles déposent leurs pontes dans les tiges creuses de ces plantes qui les protègent du froid et des inondations prolongées.

©P.Trécul

BRUANT DES ROSEAUX

Il s'agit d'un petit passereau à bec fort, de taille comparable à celle du Moineau domestique. Il affectionne les zones humides parsemées de buissons et consomme essentiellement des insectes en période estivale et automnale. Le reste de l'année, il fréquente les lisières, les cultures et les friches à la recherche de graines pour s'alimenter.

© P.Trécul / Criquet tricolore

Qu’est-ce qu’un ABC ?

Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d’améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d’agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d’information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l’échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l’échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d’insectes et d’oiseaux dans nos campagnes. À l’échelle locale et face à l’urgence de la situation, la com- mune de Sainte-Reine-de-Bretagne a engagé un projet d’ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l’inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.

© P.Trécul / Chardonneret élégant

Ils ont participé

© Y. Lozachmeur

© E. Péron

Bibliothèque

Votre Bibliothèque comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

2759 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023 dont 115 participants aux animations qui ont eu lieu sur Sainte-Reine-de-Bretagne.

Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

407 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs 2021 -2023.

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© P.trécul

Action 1 : Restauration d'un réseau de mares fonctionnel

La commune regorge de mares, anciennement utilisées pour abreuver le bétail. Elles sont aujourd'hui souvent en voie de comblement par absence d'usage. Pourtant, il s'agit de véritables réservoirs de biodiversité accueillant divers plantes, insectes et également des amphibiens fortement menacés. Les restaurer permettra de reconstituer ce patrimoine naturel remarquable.

© P.Trécul

Action 2 : Préservation des espaces naturels remarquables

Les pratiques d'élevage historiques menées à Sainte-Reine-de-Bretagne permettent la présence encore actuelle de prairies naturelles, riches en pollinisateurs et en flore remarquable. Ces pratiques agricoles extensives permettent de préserver ces écosystèmes rarissimes sur le territoire. D'autres habitats d'intérêt comme les fourrés, riches en biodiversité remarquable, sont à maintenir en bon état de conservation à l'aide d'une gestion adaptée.

© C.Bourgeteau

Action 3 : Sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine naturel

Pour répondre au défi de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'appropriation des enjeux par tous est indispensable. C'est pourquoi Sainte-Reine-de-Bretagne s'engage à favoriser la découverte de la nature et l'éducation à l'environnement notamment à travers l'école René Guy Cadou et un projet éducatif sur les pollinisateurs.

Agissez pour préserver la biodiversité

En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

Ils nous accompagnent

© P.Trécul / Écureuil roux

Pour les expertises naturalistes

ACROLA
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GRETIA
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à
BIOPHILUM
LA CROIX BOTANIK

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)

© P.Trécul / Morio

Photo 1ère de couverture : © Mairie de Sainte-Reine-de-Bretagne/ OTPontchateau / L'ours en plus

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

Cofinancé par l'Union européenne

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière